



*Obligation structurée – Emission*

Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU)

# Solactive Stable Income Europe Note

Emis par CODEIS Securities S.A.





# Sommaire

<i>Introduction</i>	5
Public cible	6
Nature de l'investissement	6
<i>L'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)</i>	7
Rationnel de l'indice	8
Détail du processus de sélection	9
<i>Evolution et composition de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)</i>	10
Evolution de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) sur les 5 dernières années	10
Zoom sur la performance et la volatilité de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return)	10
Composition actuelle de l'indice	11
<i>Description du mécanisme</i>	12
Illustrations fictives	13
<i>Principaux risques de Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note</i>	15
Double risque de crédit et impacts	15
Risque de rendement	16
Risque de fluctuation du prix	16
Risque de liquidité	16
Risque lié à l'indice	16
<i>Caractéristiques techniques</i>	18
Zoom sur l'Emetteur CODEIS Securities S.A., société de droit luxembourgeois	18
Composition d'une obligation structurée émise par CODEIS Securities S.A.	19
<i>Principales caractéristiques financières</i>	20
<i>Avis important</i>	22



# Introduction

- Obligation structurée d'une durée de 10 ans.
- Coupon<sup>1</sup> annuel variable potentiel (plafonné à 3,75%) lié à la performance annualisée de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)<sup>2</sup>. En cas de performance annualisée de l'indice négative ou nulle, aucun coupon ne sera perçu. La probabilité d'obtenir un coupon maximum lors d'une année est faible et la probabilité d'obtenir un coupon maximum tous les ans est quasi inexistante.
- A l'échéance, en plus du dernier coupon<sup>1</sup> annuel potentiel, vous aurez droit au remboursement de 100% de votre capital initial (hors frais<sup>3</sup> et taxes).
- Vous avez droit au remboursement de 100% de votre capital initial et à un dernier coupon<sup>1</sup> annuel potentiel sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de la Banque Nagelmackers S.A., de Société Générale et/ou de l'Emetteur CODEIS Securities S.A.<sup>4</sup>
- Exposition du capital à 100% en dépôt auprès de la Banque Nagelmackers S.A.

<sup>1</sup> Coupon(s) annuel(s) brut(s) soumis au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

<sup>2</sup> Voir description en pages 8 et 9.

<sup>3</sup> Frais d'entrée de 2,50%.

<sup>4</sup> CODEIS Securities S.A. est une société de droit luxembourgeois. Pour plus d'informations, rendez-vous en page 18.

## Public cible

Cette obligation structurée complexe est réservée aux clients de la Banque Nagelmackers S.A. (FSMA 025573 A).

Ces clients doivent également posséder suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre les caractéristiques du produit Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note et disposer d'un profil d'investisseur permettant cet investissement (voir page 20).

## Nature de l'investissement

Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note est une obligation structurée émise par CODEIS Securities S.A. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'Emetteur qui s'engage à (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de la Banque Nagelmackers S.A., de Société Générale et/ou de l'Emetteur CODEIS Securities S.A.<sup>1</sup>) :

- vous rembourser à l'échéance 100% du capital investi (hors frais<sup>2</sup> et taxes) ;
- vous verser chaque année un potentiel coupon<sup>3</sup> variable (plafonné à 3,75%) lié à la performance annualisée de l'indice. En cas de performance annualisée de l'indice négative ou nulle, aucun coupon ne sera perçu. La probabilité d'obtenir un coupon maximum lors d'une année est faible et la probabilité d'obtenir un coupon maximum tous les ans est quasi inexistante (cf. page 12).

Afin de remplir ses obligations, CODEIS Securities S.A. effectue :

- d'une part, un **dépôt** auprès de la Banque Nagelmackers S.A. en vue de permettre le remboursement du capital à l'échéance et,
- d'autre part, un **swap** (un contrat d'échange financier offrant le moteur de performance) avec Société Générale en vue de donner droit

au versement potentiel de coupons annuels<sup>3</sup> (plafonnés à 3,75%) liés à la performance annualisée de l'indice.

### Conséquences

- En cas de faillite ou de risque de faillite de l'Emetteur CODEIS Securities S.A.<sup>1</sup>, de Société Générale ou de la Banque Nagelmackers S.A., vous risquez de ne pas percevoir les sommes auxquelles vous auriez droit et de perdre le capital que vous avez investi ou une partie de celui-ci.
- Vous êtes par ailleurs soumis à un risque de crédit complémentaire sur Société Générale au titre du swap. La faillite ou le risque de faillite de l'Emetteur CODEIS Securities S.A.<sup>1</sup> ou de Société Générale est ainsi susceptible d'affecter, le cas échéant, le versement des coupons annuels potentiels. Pour plus d'informations, consultez le paragraphe 'Double risque de crédit et impacts' en page 15 ainsi que les caractéristiques techniques de CODEIS Securities S.A. en page 18.

<sup>1</sup> CODEIS Securities S.A. est une société de droit luxembourgeois. Pour plus d'informations, rendez-vous en page 18.

<sup>2</sup> Frais d'entrée de 2,50%.

<sup>3</sup> Coupon(s) annuel(s) brut(s) soumis au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).



L'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)

## Rationnel de l'indice

Pour un investissement diversifié et potentiellement performant à long terme, l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) vise le potentiel boursier d'une sélection de 50 sociétés européennes qui devraient se montrer résilientes et performantes dans le contexte à venir du fait de leurs importantes ressources en trésorerie (mesurées au travers de leurs flux de trésorerie disponible).

- En analyse financière, le flux de trésorerie disponible est utilisé pour déterminer la marge de manœuvre financière d'une entreprise, ainsi que sa valeur. Il s'agit d'une mesure essentielle qui intéresse tout particulièrement les actionnaires.

- En effet, la génération de flux de trésorerie importants a une incidence positive sur la valeur des entreprises. A la fois disponible pour verser des dividendes, procéder à des investissements pour favoriser sa croissance ou encore rembourser ses dettes, une trésorerie abondante est un signe de vitalité et de santé financière. **Par conséquent, plus le flux de trésorerie d'une société est élevé, plus le soutien à la valorisation boursière de l'entreprise sera important.**

- De surcroît, le contexte de marché actuel semble particulièrement porteur pour les sociétés jouissant d'une trésorerie abondante. En effet, la normalisation de la croissance économique dans le monde pousse les banques centrales à réduire leur soutien à l'économie.

- Aux Etats-Unis, cela s'est déjà matérialisé par trois hausses de taux de la FED depuis décembre 2015. En Europe, la BCE a ralenti ses programmes d'achats d'obligations et, compte tenu du niveau anormalement faible des taux eu égard à la vigueur économique, une hausse des taux pourrait intervenir en 2018.

- Ainsi, les sociétés bénéficiant d'une trésorerie abondante sont **très bien positionnées pour bénéficier d'une hausse éventuelle des taux d'intérêt pour rémunérer leurs liquidités.**

- Leur trésorerie abondante peut aussi **permettre à ces entreprises de se lancer dans des opérations ciblées de croissance externe (p.ex. acquisitions)** afin de profiter au maximum de l'environnement actuel.



## Détail du processus de sélection



L'indice est calculé **dividendes non réinvestis** et ne comporte **pas de couverture contre le risque de change**.

L'évolution, la composition et les règles de cet indice systématique sont disponibles sur le site de Solactive : <https://www.solactive.com/?s=SOLFCF&index=DE000SLA3KP4>

### Définition d'un indice Price Return :

L'indice Solactive Stable Income Europe est un indice de type Price Return. Ceci signifie que les dividendes éventuellement distribués par les actions le composant ne sont pas réinvestis dans l'indice et qu'ils n'ont pas d'influence sur sa performance.

### Définition d'un indice systématique :

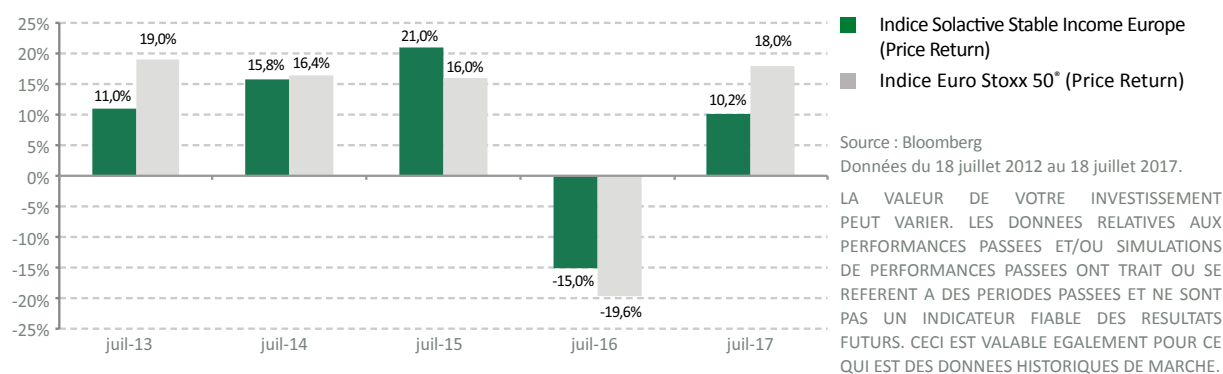
L'indice Solactive Stable Income Europe est un indice systématique. Ceci signifie qu'il utilise une méthodologie systématique de sélection de ses composants par opposition à une gestion discrétionnaire faisant appel à l'intervention d'un gérant.

# Evolution et composition de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)

L'indice a été lancé le 5 avril 2017. **Toutes les données antérieures au 5 avril 2017 sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.** Pour suivre l'évolution de l'indice ainsi que sa composition, les investisseurs peuvent consulter le site de Solactive à l'adresse suivante : <https://www.solactive.com/?s=SOLFCF&index=DE000SLA3KP4>

## Evolution de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return) sur les 5 dernières années

Performances annuelles calculées le 18 juillet de chaque année entre le 18 juillet 2012 et le 18 juillet 2017



## Zoom sur la performance et la volatilité de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) et de l'indice Euro Stoxx 50® (Price Return)

	Indice Solactive Stable Income Europe (Price Return)	Indice Euro Stoxx 50® (Price Return)
<b>Performance annualisée sur 5 ans</b>	<b>7,8%</b>	<b>8,8%</b>
<b>Volatilité* historique</b>	<b>13,4%</b>	<b>19,0%</b>

Source : Bloomberg - Données du 18 juillet 2012 au 18 juillet 2017.

\* La volatilité représente les amplitudes de variations historiques de l'indice. La volatilité caractérise la propension du cours d'une action, d'un fonds ou d'un indice à varier à la hausse comme à la baisse sur une période donnée. Ainsi, plus un actif financier connaît de mouvements violents, plus sa volatilité est élevée. La volatilité historique d'un actif peut être un indicateur du niveau de risque associé à cet actif.

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE EGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNEES HISTORIQUES DE MARCHÉ. L'EXACTITUDE, L'EXHAUSTIVITÉ OU LA PERTINENCE DE L'INFORMATION PROVENANT DE SOURCES EXTERNES NE SONT PAS GARANTIES, BIEN QUE L'INFORMATION AIT ÉTÉ OBTENUE AUPRÈS DE SOURCES RAISONNABLEMENT JUGÉES FIABLES. LES ÉLÉMENTS DU PRÉSENT DOCUMENT RELATIFS AUX DONNÉES DE MARCHÉS SONT FOURNIS SUR LA BASE DE DONNÉES CONSTATÉES À UN MOMENT PRÉCIS ET QUI SONT SUSCEPTIBLES DE VARIER.

## Composition\*\* actuelle de l'indice

Société	
ABB LTD	LEGAL & GENERAL GROUP PLC
ADECCO GROUP AG	LOOMIS AB
ADMIRAL GROUP PLC	MUNICH REINSURANCE COMPANY
ALLIANZ SE	NATIONAL EXPRESS GROUP PLC
AXA SA	NATIXIS
BALOISE-HOLDING AG	NEXITY
BILLERUDKORSNAS AB	ORANGE SA
CASINO GUICHARD-PERRACHON SA	POSTE ITALIANE SPA
CENTRICA PLC	PROSIEBENSAT.1 MEDIA SE
CNP ASSURANCES SA	PROXIMUS SA
CREDIT AGRICOLE SA	RELX NV
DANONE SA	ROYAL KPN NV
DEUTSCHE BOERSE AG	SANOFI
DEUTSCHE TELEKOM AG	SCHNEIDER ELECTRIC SE
E.ON SE	SCOR SE
EDENRED SA	SUNRISE COMMUNICATIONS GROUP LTD
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	SWISS LIFE HOLDING AG
ENDESA S.A.	SWISS RE AG
EVONIK INDUSTRIES AG	TALANX AG
FREENET AG	TAYLOR WIMPEY PLC
HANNOVER RUCK SE	TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDING AG
HELVETIA HOLDING AG	TELEFONICA SA
IMERYS SA	VALIANT HOLDING AG
ITV PLC	WENDEL SE
JM AB	WERELDHAVE N.V.

\*\*Toutes les actions de l'univers d'investissement sont passées en revue tous les trimestres (voir page 9).

Source : Solactive, au 18/07/2017. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien que l'information ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

# Description du mécanisme

D'une durée de 10 ans, Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note vous permet de viser le potentiel boursier de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return), un indice composé de 50 sociétés européennes sélectionnées pour leurs importantes ressources en trésorerie (voir pages 8 et 9).

**Chaque année, Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note vous donne droit (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de la Banque Nagelmackers S.A., de Société Générale et/ou de l'Emetteur CODEIS Securities S.A.) au versement potentiel d'un coupon variable<sup>1</sup> :**

Chaque coupon annuel potentiel est égal à 100% de la performance annualisée de l'indice, avec un minimum de 0% et un maximum de 3,75% (la probabilité d'obtenir un coupon maximum lors d'une année est faible et la probabilité d'obtenir un coupon maximum tous les ans est quasi inexistante). La performance annualisée de l'indice correspond à la performance de l'indice depuis la date de constatation initiale, divisée par le nombre d'années écoulées.

**A l'échéance, Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note vous donne droit à (sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de la Banque Nagelmackers S.A., de Société Générale et/ou de l'Emetteur CODEIS Securities S.A.) :**

Un remboursement de l'intégralité de votre capital initial (hors frais<sup>2</sup> et taxes), en plus du dernier coupon<sup>1</sup> annuel potentiel.

<sup>1</sup> Coupon(s) annuel(s) brut(s) soumis au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

<sup>2</sup> Frais d'entrée de 2,50%.

## Illustrations fictives

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative, informative et illustrative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de l'obligation structurée. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Nagelmackers ni une garantie quant aux coupons effectivement distribués.

Dans l'hypothèse d'une faillite ou risque de faillite de la Banque Nagelmackers S.A., de Société Générale et/ou de l'Emetteur CODEIS Securities S.A., l'investisseur pourra se voir rembourser un montant inférieur à son capital initial, le remboursement pouvant même être nul. La probabilité d'obtenir un coupon maximum lors d'une année est faible et la probabilité d'obtenir un coupon maximum tous les ans est quasi inexistante.

### Scénario baissier

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Performance de l'indice depuis le lancement	-1,00%	-2,00%	-3,00%	-5,00%	-8,00%	-15,00%	-25,00%	-35,00%	-38,00%	-40,00%
Coupon annuel brut <sup>1</sup>	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

- Chaque année, l'investisseur reçoit un coupon potentiel variable égal à 100% de la performance annualisée de l'indice, avec un minimum de 0% et un maximum de 3,75%.
- Exemple en année 4 : l'investisseur reçoit un coupon de  $-5\%/4 = -1,25\%$ , retenu au niveau minimum de 0%.
- Dans ce scénario, l'investisseur ne reçoit aucun coupon annuel.
- **Rendement annuel actuariel avant précompte mobilier<sup>1</sup> (frais d'entrée inclus<sup>2</sup>) : -0,25%.**

### Scénario médian

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Performance de l'indice depuis le lancement	2,00%	4,00%	8,00%	12,00%	17,00%	21,50%	22,00%	17,00%	16,00%	8,00%
Coupon annuel brut <sup>1</sup>	2,00%	2,00%	2,67%	3,00%	3,40%	3,58%	3,14%	2,13%	1,78%	0,80%

- Chaque année, l'investisseur reçoit un coupon potentiel variable égal à 100% de la performance annualisée de l'indice, avec un minimum de 0% et un maximum de 3,75%.
- Exemple en année 5 : l'investisseur reçoit un coupon de  $17\%/5 = 3,40\%$ .
- **Rendement annuel actuariel avant précompte mobilier<sup>1</sup> (frais d'entrée inclus<sup>2</sup>) : 2,18%.**

### Scénario haussier

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
Performance de l'indice depuis le lancement	7,00%	9,00%	15,00%	18,00%	22,00%	25,00%	32,00%	39,00%	42,00%	45,00%
Coupon annuel brut <sup>1</sup>	3,75%	3,75%	3,75%	3,75%	3,75%	3,75%	3,75%	3,75%	3,75%	3,75%

- Chaque année, l'investisseur reçoit un coupon potentiel variable égal à 100% de la performance annualisée de l'indice, avec un minimum de 0% et un maximum de 3,75%.
- Exemple en année 6 : l'investisseur reçoit un coupon de  $25\%/6 = 4,17\%$ , retenu au niveau maximum de 3,75%<sup>1</sup>.
- **Rendement annuel actuariel avant précompte mobilier<sup>1</sup> (frais d'entrée inclus<sup>2</sup>) : 3,44%.**

<sup>1</sup> Coupon(s) annuel(s) brut(s) soumis au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

<sup>2</sup> Frais d'entrée de 2,50%.



# Principaux risques de Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note

## *Double risque de crédit et impacts*

Dans le cadre de cette émission effectuée par CODEIS Securities S.A., l'investisseur est exposé au risque de faillite de l'Emetteur CODEIS Securities S.A. Eu égard à la nature du véhicule CODEIS Securities S.A., l'investisseur est exposé au risque de crédit des débiteurs respectifs (Banque Nagelmackers S.A. et Société Générale) des contrats de dépôt et de swap constituant l'actif du compartiment. La majeure partie des fonds issus de la commercialisation des obligations structurées est mise en dépôt auprès de la Banque Nagelmackers S.A. en vue de permettre le remboursement du capital investi à l'échéance, ce qui vous expose à un risque de crédit sur la Banque Nagelmackers S.A. Le versement de coupons annuels potentiels (liés à la performance annualisée de l'indice) est obtenu grâce à un contrat de swap (contrat d'échange financier offrant le moteur de performance) conclu entre CODEIS Securities S.A. et Société Générale. Vous supportez donc en complément un risque de crédit sur Société Générale pour le droit au versement de coupons annuels potentiels liés à la performance annualisée de l'indice. En cas de faillite de la Banque Nagelmackers S.A. ou de Société Générale, qui rend le maintien du produit définitivement impossible, l'Emetteur ne sera plus en mesure d'honorer les obligations prévues et dès lors procédera à un remboursement par anticipation des obligations structurées à un montant qui sera égal à la valeur de liquidation des actifs du compartiment associés à cette série (et dès lors considéré comme représentatif de la valeur de marché des obligations structurées), sans frais additionnels autres que ceux inévitables pour procéder à ce remboursement anticipé. Dans un tel cas, vous risquez donc de perdre tout ou partie de votre investissement initial. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la date de remboursement effectif pourra intervenir jusqu'à deux ans après la date d'échéance initialement prévue afin de maximiser les montants à recouvrer issus de la liquidation des actifs concernés. En raison

du caractère multiséries du compartiment dédié à la Banque Nagelmackers S.A., la survenance d'un cas d'exigibilité anticipée<sup>1</sup> relatif à un cas de faillite de l'Emetteur entraînera l'exigibilité de toutes les séries de titres en vie émises par le compartiment. Selon le montant effectivement remboursé, vous supportez un risque de perte en capital. Si la Banque Nagelmackers S.A. venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, le dépôt effectué par l'Emetteur auprès d'elle dans le cadre de l'émission des notes pourrait être annulé, en tout ou en partie, ou converti en instruments de capitaux propres (actions), sur décision du régulateur (bail-in). Dans ce cas, étant donné que ce dépôt sert au remboursement du capital investi à l'investisseur, celui-ci court le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles il a droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la Société Générale est notée 'Investment Grade' par les principales agences de notation (notée 'A' par Standard & Poor's et notée 'A2' par Moody's au 18/07/2017) et que la Banque Nagelmackers S.A. ne fait l'objet d'aucune notation par ces agences. En conséquence, cet élément doit être pris en compte par l'investisseur potentiel dans l'appréciation globale du niveau de risque du produit, en tenant compte en particulier de sa capacité à l'évaluer par lui-même. A cette fin, des éléments descriptifs et/ou financiers relatifs à la Banque Nagelmackers S.A. sont disponibles plus particulièrement : 1/ dans le Drawdown Prospectus daté du 19/07/2017 (en annexe duquel figure une traduction du rapport annuel consolidé 2016 déposé par la Banque Nagelmackers S.A. auprès de la Banque Nationale de Belgique) ; 2/ dans le résumé en langue française associé au Drawdown Prospectus, aux éléments B.30, D.2 et D.6 ; 3/ dans le rapport d'activités 2015 disponible sur le site de la Banque Nagelmackers S.A. au lien suivant : [https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Werkingsverslag\\_2015\\_FR.pdf](https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Werkingsverslag_2015_FR.pdf)  
Il existe une incertitude quant à la capacité de CODEIS Securities S.A. en tant que déposant à être considéré

<sup>1</sup> Veuillez vous référer aux caractéristiques techniques en page 18 pour le détail de l'exigibilité anticipée.



comme un client éligible permettant de bénéficier du système belge de protection des dépôts organisé dans le cadre du fonds de garantie pour les services financiers (le 'Fonds de Garantie'), qui assurerait à CODEIS Securities S.A. une protection à hauteur d'un certain montant sur l'ensemble de ses dépôts effectués auprès de la Banque Nagelmackers S.A. (le 'Montant Protégé'). Sous réserve que CODEIS Securities S.A. soit bénéficiaire du Fonds de Garantie, ce qui reste incertain, CODEIS Securities S.A. rétribuerait (selon l'ordre de priorité) le Montant Protégé perçu le cas échéant à due proportion entre toutes les séries de titres émis au sein de tous les compartiments associés, de sorte que, le cas échéant, le montant reçu par chaque investisseur pourrait être faible comparé à son investissement initial. En tout état de cause, le détenteur potentiel des titres ne bénéficie pas directement du Fonds de garantie, contrairement à une situation où il serait déposant auprès de la Banque Nagelmackers S.A.

### *Risque de rendement*

Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note n'offre pas de rendement fixe. Si la performance annualisée de l'indice depuis l'origine, observée à chaque date de constatation, est nulle ou négative, aucun coupon ne sera versé.

### *Risque de fluctuation du prix*

Vous devez être conscient que la valeur de Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note peut, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieure au prix d'émission. En cas de vente anticipée, vous pouvez alors subir une perte en capital. D'ici à l'échéance, la valeur de Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement de l'évolution de l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return), des taux d'intérêt et de la perception du risque de crédit de la Banque Nagelmackers S.A. Le droit au remboursement de minimum 100% du capital investi (hors frais<sup>1</sup> et taxes) ne vaut qu'à l'échéance. Enfin, un changement de la perception du risque de crédit de la Banque Nagelmackers S.A. peut faire varier la valeur du titre au fil du temps. Plus le terme résiduel du dépôt est lointain, plus l'impact potentiel est important.

### *Risque de liquidité*

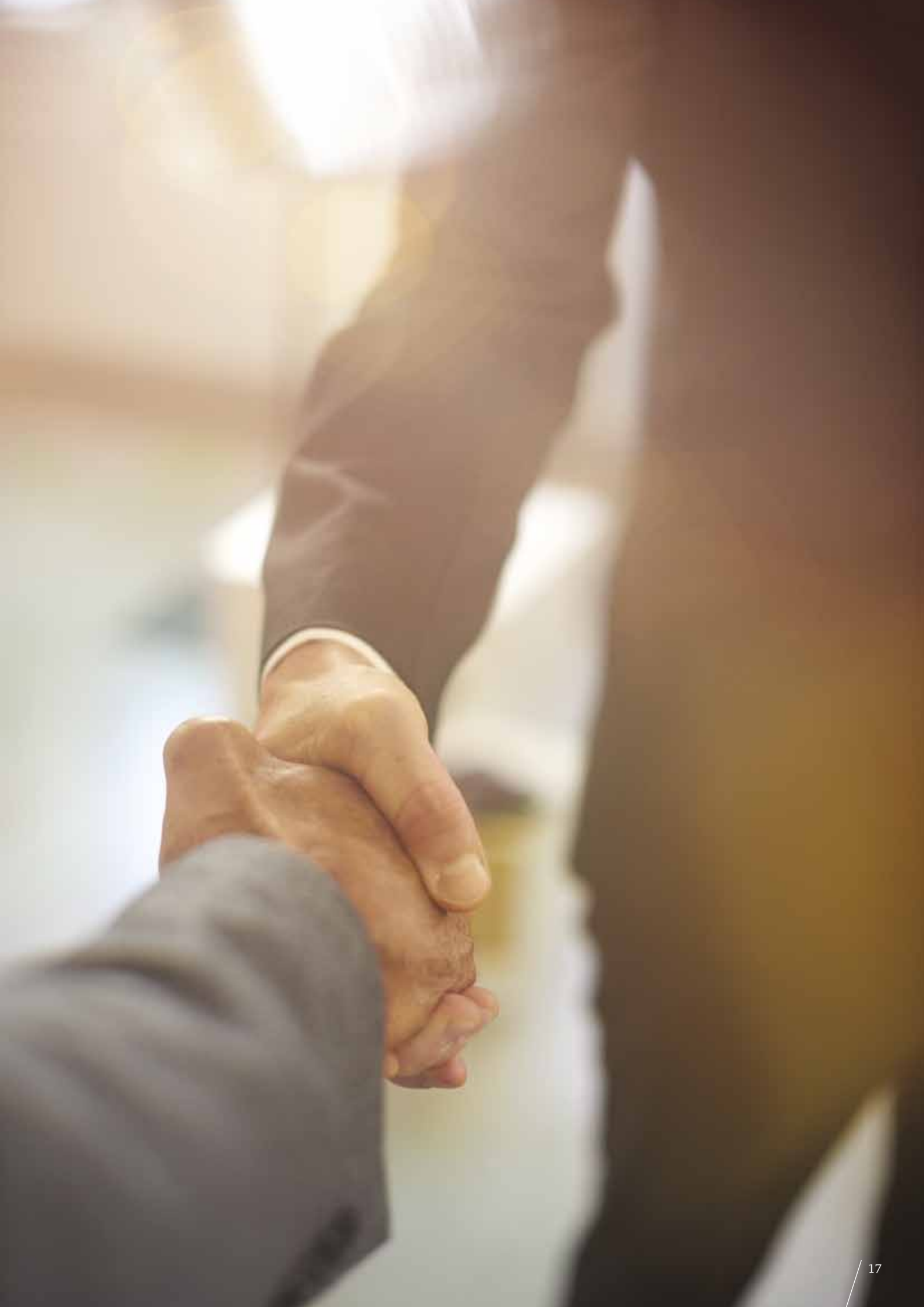
Les obligations structurées ne seront pas cotées sur un marché. Pour les investisseurs souhaitant revendre leurs titres avant la date d'échéance, Société Générale assurera une certaine liquidité quotidienne dans des conditions normales de marché, dont l'appréciation revient à Société Générale. Cette liquidité pourra par ailleurs être altérée ou suspendue temporairement, sans préavis, à la discrétion de Société Générale. L'investisseur pourrait donc être dans l'impossibilité de revendre ses titres avant l'échéance. La revente à Société Générale se fera à un prix déterminé par cette dernière en fonction des paramètres de marché (le prix proposé par Société Générale ne comprend pas la taxe sur les opérations de Bourse et les impôts éventuels). La Banque Nagelmackers S.A. s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur de l'obligation structurée sur [nagelmackers.be/fr/cours-et-infos](http://nagelmackers.be/fr/cours-et-infos) (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).

### *Risque lié à l'indice*

Si l'indice était affecté par un événement exceptionnel (comme sa suppression ou la non-publication de sa valeur, etc.), les conditions de l'obligation structurée pourraient être ajustées afin de maintenir le produit dans des circonstances similaires (sans frais pour l'investisseur). Dans ce même cas, l'Emetteur se réserve aussi le droit de procéder à un remboursement d'au minimum 100% de la valeur nominale du produit à l'échéance constitué de la valeur de remboursement du dépôt à hauteur de 100% de la valeur nominale du produit et le cas échéant majoré de la valeur de marché de la composante swap capitalisée au taux de financement de Société Générale en vigueur à l'occurrence de l'événement exceptionnel (cette modalité étant qualifiée de monétisation). En alternative, le client pourra vendre le produit avant son échéance au prix de marché face à Société Générale (sans inclusion de frais additionnels autres que ceux inhérents et inévitables à la mise en place de ce remboursement tout en tenant compte par ailleurs du remboursement des éventuels frais de structuration payés à l'Emetteur et calculés sur une base pro rata temporis par rapport à l'échéance résiduelle du produit). Plus de détails sur ces événements et leurs conséquences pour l'investisseur en pages 209 à 235 du Prospectus de Base du programme d'émission CODEIS (section 'Technical Annex') et en pages 88 à 91 du Drawdown Prospectus.

<sup>1</sup> Frais d'entrée de 2,50%.





# Caractéristiques techniques

## *Zoom sur l'Emetteur CODEIS Securities S.A., société de droit luxembourgeois*

Le support principal d'information relatif à Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note est constitué par le Drawdown Prospectus daté du 19/07/2017 ('Issue of up to EUR30,000,000 Series 22/17.10/A0049 Notes due 2027 linked to the Solactive Stable Income Europe Index') approuvé par la CSSF. Ce document incorpore par référence le Prospectus de Base du programme d'émission CODEIS daté du 20 juin 2012 (complété par les suppléments du 29 juin 2012 et du 16 août 2012) tel qu'approuvé par la CSSF. Ces documents sont consultables sur [prospectus.socgen.com](http://prospectus.socgen.com) et sur [nagelmackers.be/fr/services/placements/nagelmackers-codeis-lu-solactive-stable-income-europe-note](http://nagelmackers.be/fr/services/placements/nagelmackers-codeis-lu-solactive-stable-income-europe-note)

CODEIS Securities S.A. est une société de titrisation dont les statuts permettent la création d'un ou plusieurs compartiment(s) ségrégué(s). L'objet de CODEIS Securities S.A. est l'émission de titres adossés à et sécurisés par des actifs distincts détenus par ces compartiments.

Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note sera émis dans le cadre d'un compartiment multiséries dédié à Nagelmackers et utilisé pour l'émission de plusieurs séries d'obligations structurées. Les investisseurs potentiels dans ces obligations structurées auront un recours limité aux actifs détenus par ce compartiment. Ainsi, en cas de faillite de CODEIS Securities S.A. au titre d'un compartiment, les créanciers dudit compartiment pourront, via l'intervention d'un agent fiduciaire agissant en leur nom (Trustee), saisir les seuls actifs de ce compartiment mais n'auront aucun recours sur les actifs des autres compartiments de l'Emetteur. Cela permet de protéger l'investisseur en cas de mise en liquidation de tout autre compartiment.

Dans le cadre de la présente émission, CODEIS Securities S.A. place auprès de la Banque Nagelmackers

S.A., au titre d'un dépôt, la majeure partie des sommes issues de la commercialisation des titres, permettant d'assurer le remboursement (hors frais et taxes) du capital (sauf faillite ou risque de faillite de la Banque Nagelmackers S.A. et/ou de l'Emetteur). Le solde est utilisé pour financer le swap (contrat d'échange financier offrant le moteur de performance) entre CODEIS Securities S.A. et Société Générale, en vue de donner droit, en plus du remboursement du capital à l'échéance (hors frais et taxes), aux coupons annuels potentiels liés à l'indice Solactive Stable Income Europe (Price Return), sauf faillite ou risque de faillite de Société Générale et/ou de l'Emetteur. Le(s) dépôt(s) auprès de la Banque Nagelmackers S.A. et le(s) swap(s) de performance constituent les seuls actifs du compartiment.

Ces obligations structurées sont adossées à et sécurisées par les actifs que détient CODEIS Securities S.A. pour le compte du compartiment et plus particulièrement le droit de créance que détient CODEIS Securities S.A. sur la Banque Nagelmackers S.A. au titre de la restitution des sommes placées en dépôt et sur Société Générale au titre des engagements de cette dernière au titre du contrat de swap. En cas de faillite de CODEIS Securities S.A., un Trustee indépendant représentant les investisseurs et agissant dans leur intérêt procédera à la mise en recouvrement du dépôt et de la créance potentielle au titre du swap afin de permettre le remboursement anticipé des obligations structurées. Dès lors, le montant remboursé à chaque investisseur sera déterminé sur la base des montants recouverts par le Trustee.

En cas de force majeure, s'entendant comme l'impossibilité insurmontable pour l'Emetteur d'exécuter ses obligations, y compris le cas échéant en lien avec le contrat de swap et/ou contrat de dépôt, sans que cela lui soit imputable et qui rend le maintien du produit définitivement impossible, l'Emetteur pourra notifier les porteurs du remboursement anticipé des obligations structurées. Le montant remboursé à chaque investisseur sera déterminé sur la base des montants recouverts issus de la liquidation des actifs du compartiment associés à cette série (et dès lors considéré comme représentatif de la valeur de marché des obligations structurées), sans

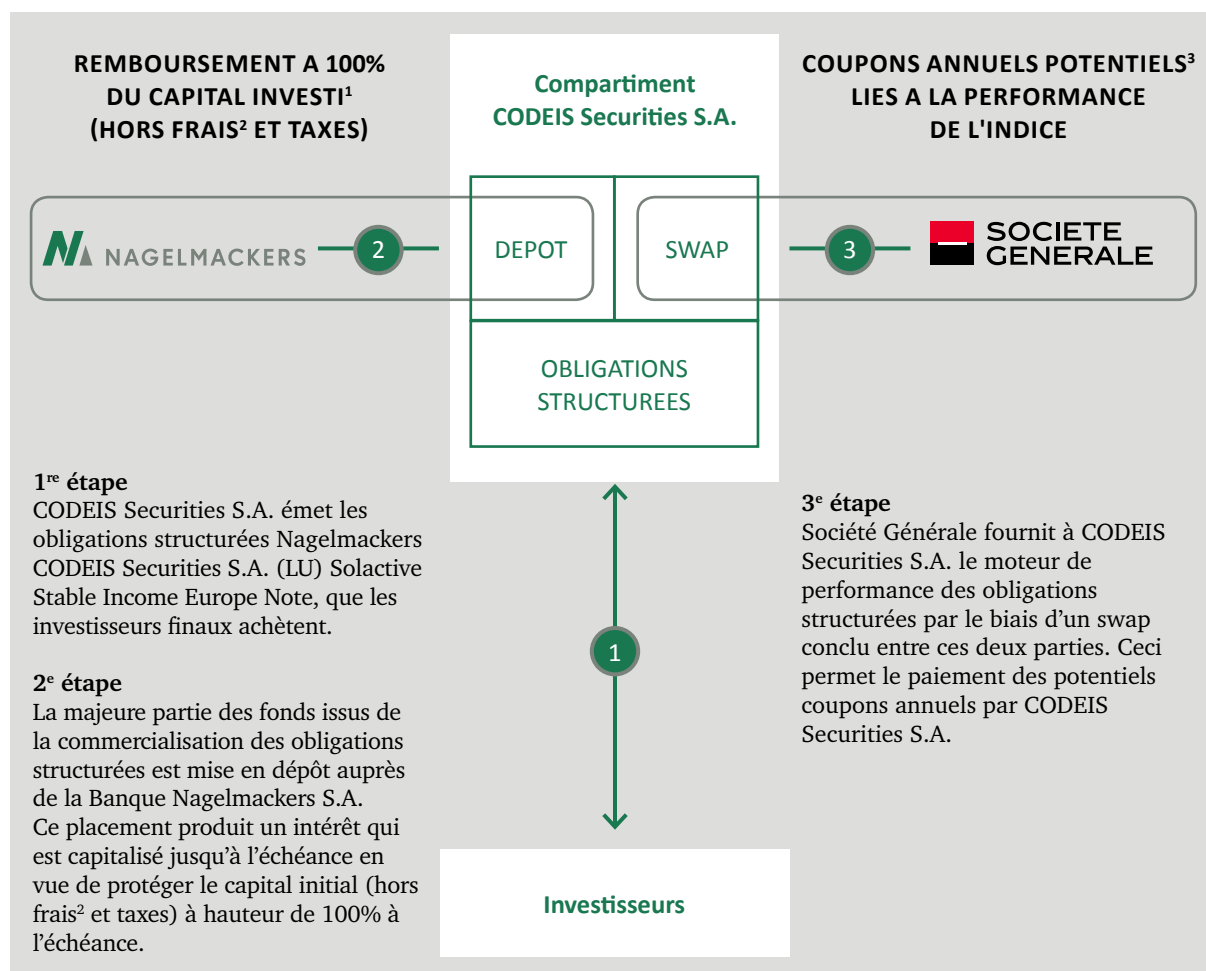
frais additionnels autres que ceux inévitables pour procéder à ce remboursement anticipé. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le montant remboursé pourra être substantiellement inférieur à la valeur nominale des obligations structurées et que la date de remboursement effectif pourra intervenir jusqu'à deux ans après la date d'échéance initialement prévue afin de maximiser les montants à recouvrer issus de la liquidation des actifs concernés.

Pour plus de détails, veuillez vous référer au Drawdown Prospectus (pages 23 à 25 et 28 à 49) ainsi qu'au Prospectus de Base (pages 209 à 235).

Société Générale en tant qu'Arrangeur déclare que le produit Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note est conforme à l'ensemble des textes réglementaires et lois du Royaume de Belgique et notamment les articles applicables aux produits considérés du Code de droit économique belge.

A ce titre, Société Générale dans son rôle d'agent de calcul et CODEIS Securities S.A. comme Emetteur s'engagent à respecter le Code de droit économique belge dans l'application des clauses relatives au produit contenues dans le Prospectus de Base et/ou le Drawdown Prospectus.

## Composition d'une obligation structurée émise par CODEIS Securities S.A.



<sup>1</sup> Sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de CODEIS Securities S.A. et/ou de la Banque Nagelmackers S.A.

<sup>2</sup> Frais d'entrée de 2,50%.

<sup>3</sup> Sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de CODEIS Securities S.A. et/ou Société Générale.

# Principales caractéristiques financières

Nom	Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note
Code ISIN	XS1570213386
Prix d'émission	100%
Frais et commissions	<p>Frais d'entrée de 2,50% en sus du prix d'émission, prélevés par Nagelmackers</p> <p><b>Commission de distribution et de partenariat</b></p> <p>Société Générale paiera à Nagelmackers, en tant que distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des titres) pouvant aller jusqu'à 1,00% par an du montant des titres effectivement placés. Du fait d'un accord de partenariat existant entre Nagelmackers et Société Générale, cette dernière paiera également à Nagelmackers une participation aux frais marketing supportés par Nagelmackers (pouvant aller jusqu'à 500 000 EUR par année), ainsi qu'une commission de partenariat annuelle de maximum 0,20% sur le portefeuille total en fin d'année des titres structurés par Société Générale et distribués dans le réseau d'agences de Nagelmackers (ou, s'il s'agit d'un montant plus élevé, jusqu'à 2,50% sur la production annuelle réalisée par Nagelmackers). Eu égard à cet accord de partenariat, cette participation aux frais marketing ainsi que la commission de partenariat sont dues uniquement si, et tant que Nagelmackers, pour son offre de produits structurés, ne propose que des titres structurés par Société Générale. Les frais de distribution et tous les autres frais éventuels facturés par l'Emetteur pour la structuration et le lancement de Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note sont déjà inclus dans le prix d'émission.</p>
Emetteur	CODEIS Securities S.A., société de droit luxembourgeois (voir description page 18)
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A.
Type	Obligation structurée de droit anglais
Devise	EUR
Coupure	1 000 EUR
Minimum d'investissement	1 000 EUR
Période de commercialisation	Du 19 juillet 2017 au 26 septembre 2017
Date d'émission	3 octobre 2017
Date d'échéance	11 octobre 2027
Date de constatation initiale	3 octobre 2017
Dates de constatations annuelles pour le paiement des coupons potentiels	03/10/2018; 03/10/2019 ; 05/10/2020 ; 04/10/2021 ; 03/10/2022 ; 03/10/2023 ; 03/10/2024 ; 03/10/2025 ; 05/10/2026 ; 04/10/2027
Dates de paiement des coupons potentiels	11/10/2018; 11/10/2019 ; 12/10/2020 ; 11/10/2021 ; 11/10/2022 ; 11/10/2023 ; 11/10/2024 ; 13/10/2025 ; 12/10/2026 ; 11/10/2027
Sous-jacent	Indice Solactive Stable Income Europe (Price Return) - Ticker Bloomberg : SOLFCF Index
Profil d'investisseur	<p>Uniquement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre de l'approche classique de détermination des profils d'investisseur : les investisseurs dont le profil d'investisseur permet un investissement à long terme tel que 'Defensive Long Term', 'Conservative Long Term', 'Balanced Long Term', 'Growth Long Term' et 'Full Equity Long Term', cet investissement à risque étant considéré comme un produit de type 'bond'.</li> <li>• Dans le cadre de la nouvelle approche de détermination des profils d'investisseur (Guide Financier) : les investisseurs qui ont un objectif d'investissement de 10 ans ou plus, cet investissement étant considéré comme un produit de protection. En outre, le portefeuille mobilier de l'investisseur, suite à la souscription de cet investissement complexe à capital protégé, doit correspondre à la composition du profil d'investisseur concerné.</li> </ul>

	<p>Vous trouverez plus d'informations sur ces profils d'investisseur auprès de votre agence Nagelmackers. Nagelmackers vous recommande d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés. Nagelmackers devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci. Dans le cas où le produit ne serait pas approprié pour vous, Nagelmackers doit vous en avertir. Si la banque vous recommande ce produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra évaluer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expériences dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière. En outre, Nagelmackers s'engage à avertir les investisseurs en cas de modification significative du profil de risque du produit.</p>
<b>Fiscalité</b>	<p>Applicable au moment de la rédaction de cette brochure (18/07/2017) à un client 'retail' moyen ayant la qualité de personne physique résident belge sauf modifications légales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Précompte mobilier : 30%</li> <li>• Taxe sur Opérations de Bourse (TOB) : aucune sur le marché primaire et 0,09% sur le marché secondaire (maximum 1 300 EUR).</li> </ul> <p>Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Il est susceptible d'être modifié ultérieurement.</p>
<b>Revente avant l'échéance</b>	<p>Les obligations structurées ne seront pas cotées sur un marché. Pour les investisseurs souhaitant revendre leurs titres avant la date d'échéance, Société Générale assurera une certaine liquidité quotidienne dans des conditions normales de marché, dont l'appréciation revient à Société Générale. Cette liquidité pourra par ailleurs être altérée ou suspendue temporairement, sans préavis, à la discrétion de Société Générale. L'investisseur pourrait donc être dans l'impossibilité de revendre ses titres avant l'échéance. La revente à Société Générale se fera à un prix déterminé par cette dernière en fonction des paramètres de marché (le prix proposé par Société Générale ne comprend pas la taxe sur les opérations de Bourse et les impôts éventuels). Nagelmackers s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur du produit (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).</p>
<b>Publication de la valeur du produit</b>	<p>La valeur du produit en cours de vie sera disponible sur demande auprès de votre agence Nagelmackers et publiée au minimum une fois par trimestre sur <a href="http://nagelmackers.be/fr/cours-et-infos">nagelmackers.be/fr/cours-et-infos</a>.</p>
<b>Documentation</b>	<p>Le présent document est à caractère commercial et non à caractère réglementaire. Avant toute souscription, les investisseurs sont invités à se procurer et à lire attentivement le Drawdown Prospectus dédié à cette émission, daté du 19/07/2017 ('Issue of up to EUR30,000,000 Series 22/17.10/A0049 Notes due 2027 linked to the Solactive Stable Income Europe Index') approuvé par la CSSF, dont certaines sections du Prospectus de Base de CODEIS, approuvé par la CSSF en date du 20 juin 2012 (complété par les suppléments du 29 juin 2012 et 16 août 2012) ont été incorporées par référence. Ces documents sont consultables sur <a href="http://prospectus.socgen.com">prospectus.socgen.com</a> et sur <a href="http://nagelmackers.be/fr/services/placements/nagelmackers-codeis-lu-solactive-stable-income-europe-note">nagelmackers.be/fr/services/placements/nagelmackers-codeis-lu-solactive-stable-income-europe-note</a>. Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité du Drawdown Prospectus et notamment à se reporter à la rubrique 'Risk Factors' de ce Drawdown Prospectus. Les principales caractéristiques de Nagelmackers CODEIS Securities S.A. (LU) Solactive Stable Income Europe Note, émis par CODEIS Securities S.A, exposées dans cette brochure n'en sont qu'un résumé. Le Drawdown Prospectus est disponible gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur <a href="http://nagelmackers.be">nagelmackers.be</a>. En cas de parution de supplément durant la période de commercialisation, les investisseurs disposent d'un droit de retrait de 2 jours.</p>
<b>Réclamation</b>	<p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser au service Plaintes de Nagelmackers (Avenue de l'Astronomie 23 à 1210 Bruxelles), via <a href="http://nagelmackers.be">nagelmackers.be</a> ou via <a href="mailto:plaintes@nagelmackers.be">plaintes@nagelmackers.be</a> et ce, dans les délais prévus par les Conditions Bancaires Générales de la banque disponibles dans toutes les agences Nagelmackers et sur <a href="http://nagelmackers.be">nagelmackers.be</a>. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II - Boulevard du Roi Albert II 8 - 1000 Bruxelles (<a href="http://www.ombudsfin.be">www.ombudsfin.be</a>).</p>

# Avis important

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseillers financiers, fiscaux, comptables et juridiques. CODEIS Securities S.A. ('CODEIS') est l'Émetteur du produit. Société Générale sera la contrepartie de CODEIS au titre d'une opération de couverture, opération qui fait partie des actifs du compartiment de CODEIS adossés au produit et elle agira également en tant que Gestionnaire des Actifs du Compartiment et comme Agent de Calcul. L'attention des investisseurs est attirée sur l'intervention de Société Générale en tant que contrepartie de CODEIS, de Gestionnaire des Actifs du Compartiment et d'Agent de Calcul (tels que ces termes sont définis dans le Drawdown Prospectus du produit) et sur les potentiels risques de conflits d'intérêts pouvant en résulter. Ces risques, conformément aux réglementations applicables (notamment la Directive 2004/39/CE relative aux marchés d'instruments financiers (MiFID)) sont mitigés par la mise en place au sein du groupe Société Générale de procédures et dispositifs organisationnels spécifiques. Nous attirons votre attention sur le fait que certaines filiales du groupe Société Générale participent par ailleurs au bon fonctionnement de l'Émetteur CODEIS Securities S.A. Les paiements faits par CODEIS au titre du produit proviennent des paiements reçus par CODEIS au titre des actifs détenus par le compartiment de CODEIS qui participe à l'émission du produit. Les investisseurs doivent être informés du fait que ces paiements ne se feront uniquement que si les flux de trésorerie générés par ces actifs sont suffisants pour couvrir ces obligations de paiements. Si tel n'est pas le cas, CODEIS ne pourra être en mesure d'honorer ses obligations. Tel qu'explicité aux pages précédentes, certains cas ou événements seront de nature à engendrer la liquidation du compartiment. En cas de liquidation du compartiment de CODEIS, les investisseurs dans le produit ont un recours limité aux actifs du compartiment lié au produit. Après que ces actifs aient été liquidés et les produits distribués selon l'ordre de priorité décrit dans le Drawdown Prospectus, les investisseurs ne sont pas autorisés à tenter d'autres recours contre CODEIS pour recouvrer toute somme, y compris une demande de mise en liquidation judiciaire, et aucun montant supplémentaire ne sera dû par CODEIS au titre du produit.

**Facteurs de risque** : les investisseurs doivent se reporter au Drawdown Prospectus avant tout investissement dans le produit. Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique 'facteurs de risques' du Drawdown Prospectus du produit.

**Informations sur les commissions** : si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la 'Personne Intéressée') est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Société Générale ou CODEIS paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

**Agrément** : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**Remboursement du capital à l'échéance** : nonobstant le fait que la formule de paiement ou de remboursement du produit comporte un droit au remboursement du capital (i) un tel droit ne vaut qu'à la date d'échéance et (ii) l'investisseur est exposé au risque de crédit et à la performance des actifs du compartiment alloué à cette série. Avant la date d'échéance, le prix ou la valeur du produit peut être inférieur au niveau de ce droit au remboursement du capital et l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant investi si le produit est vendu avant la date d'échéance. A la date de maturité, la valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant initialement investi et, dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

**Performances sur la base de performances brutes** : les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

**Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du produit** : seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire

sur le produit. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du/des instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit correspondra au prix de marché calculé par Société Générale.

**Restrictions permanentes de vente aux Etats-Unis d'Amérique** : les Titres n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors des Etats-Unis ('offshore transaction', tel que définie par la Regulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Un 'Cessionnaire Autorisé' signifie toute personne qui (a) n'est pas une U.S. Person telle que définie à la Règle 902(k)(1) de la Regulation S ; et (b) qui n'est pas une personne entrant dans la définition d'une U.S. Person pour les besoins du U.S. Commodity Exchange Act (CEA) ou toute règle de l'U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC Rule), recommandation ou instruction proposée ou émise en vertu du CEA (afin de lever toute ambiguïté, une personne qui n'est pas une 'personne ressortissante des Etats-Unis' ('Non-United States person') définie au titre de la Règle CFTC 4.7(a)(1)(iv), à l'exclusion, pour les besoins de cette sous-section (D), de l'exception faite au profit des personnes éligibles qualifiées qui ne sont pas des 'personnes ressortissantes des Etats-Unis' ('Non-United States persons'), sera considérée comme une U.S. Person. Les Titres ne sont disponibles et ne peuvent être la propriété véritable (be beneficially owned), à tous moments, que de Cessionnaires Autorisés. Lors de l'acquisition d'un Titre, chaque acquéreur sera réputé être tenu aux engagements et aux déclarations contenus dans le prospectus de base.

**Avertissement relatif à l'Indice** : l'indice mentionné dans le présent document (l'Indice) n'est ni parrainé, ni approuvé ni vendu par Société Générale. Société Générale n'assumera aucune responsabilité à ce titre. L'instrument financier n'est en aucun cas sponsorisé, promu ou vendu par Solactive AG (le "Concédant de licence"), de la même façon que le Concédant de licence n'offre aucune garantie implicite ou explicite quant aux conséquences de l'utilisation de l'Indice et/ou de la marque déposée de l'Indice ou du niveau de l'Indice, et ce quelle que soit la période ou méthode concernée. L'Indice est calculé et publié par le Concédant de licence. Le Concédant de licence met tout en oeuvre afin de s'assurer que l'Indice est calculé correctement. Indépendamment de ses obligations envers l'Émetteur, le Concédant de licence n'a aucune obligation de signaler les erreurs concernant l'Indice à des parties tierces et notamment aux investisseurs et/ou aux intermédiaires financiers sur ledit instrument financier. Ni la publication de l'Indice par le Concédant de licence ni l'octroi de la licence de l'Indice ou de la marque déposée de l'Indice, avec pour objectif son utilisation dans le cadre d'un instrument financier, ne constituent une recommandation du Concédant de licence à investir dans ledit instrument financier, de même que cela ne représente en aucune façon une garantie ou une opinion du Concédant de licence au sujet d'un investissement quelconque sur ledit instrument financier.

**Traitement fiscal attendu** : le bénéfice des avantages ou traitements fiscaux décrits dans ce document dépend de la situation fiscale propre à chaque investisseur, du pays à partir duquel il investit ainsi que des dispositions légales applicables. Ce traitement fiscal est susceptible de modifications à tout moment. Nous conseillons aux investisseurs qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur leur situation fiscale de s'adresser à leur conseiller fiscal.

**Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes** : l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien que l'information ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables.

**Données de marché** : les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.





